**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 56 (1968)

**Heft:** 83

**Artikel:** 1968 : année des droits de l'homme

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-271946

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## **MOUVEMENT FÉMINISTE**

Fondatrice: EMILIE GOURD

Paraît le troisième samedi du mois

56º année

Mme H. Nicod-Robert Le Lendard 1093 La Conversion (VD) Tél. (021) 28 28 09

et vente au numéro : Mme Lechner-Wiblé 19, av. L.-Aubert 1208 Genève Tél. (022) 46 52 00

Publicité: Annonces suisses S.A. 1, rue du Vieux-Billard 1205 Genève

Abonnement : (1 an) Fr. 8.— Suisse Fr. 8.75 Etranger

Abonnement de solidarité féminine : Fr. 10.— Abonnement de soutien Fr. 15.—

y compris les numéros spéciaux

Chèques post. 12-1179

Imprimerie Nationale 1211 Genève 1

#### Suffrage féminin

### Un petit pas de plus

Les communes bernoises pour-ront octroyer le droit de vote aux

Dimanche dernier, deux votations en ma-tière de suffrage féminin ont tenu en haleine les observateurs attentifs. Dans le canton de les observateurs attentits. Dans le canton de Berne, il s'agissait de donner aux communes la possibilité d'octroyer le droit de vote aux femmes. A Soleure, une double question était posée: droit de vote à l'échelon du canton, droit de vote au niveau communal.

Dans les deux cantons, tous les partis recommandaient de voter oui. Des comités d'acteur réurieurs t des promptes de la communal.

commandaient de voter oui. Des comités d'action réunissant des personnalités de tous les milieux se mirent au travail. Tirant la leçon donnée l'année demière par le canton de Zurich (l'octroi du vote des femmes y fut repoussé, on s'en souvient) où — dit-on — une propagande trop intensive était allée à fins contraires, la propagande fut dosée, pesée, mesurée, pour ne donner son maximum qu'au dernier moment.

Le verdict populaire a été celui-ci:

Le verdict populaire a été celui-ci :

#### Berne: un oui prudent

qui permet aux communes de décider si elles veulent introduire le suffrage féminin.

### Soleure: immer neir

Soleure: immer nein

Signalons qu'à Berne, avec une participa
tion de 45,5%, les électeurs ont accepté le
projet par 64 118 oui contre 58 805 non. Il
ne faut pas se faire d'illusions: il ne s'agit
que d'un vote facultatif en matière communale et le projet rejeté dans la majorité des
trente districts, n'à été enlevé que grâce aux
citadins de Berne et de Bienne et des districts jurassiens. De toute façon, cela risque
de bouger, cette année, chez les Bernois, où
le renouvellement des autorités communales
aura lieu cet automne. Les communes se dépêcheront-elles d'accorder le droit de vote
aux femmes avant les élections ou, au contraire, préféreront-elles attendre?

Rappelons qu'en mars 1956, le canton
s'était déclaré contre le même projet par
63 051 non contre 52 927 oui.

A Bienne, la commune préjugeant du ré-

A Bienne, la commune préjugeant du résultat de la votation, avait organisé simultanément une votation sur le plan communal. Les Bienneises ont donc d'ores et déjà le droit de vote. Il en est de même à Lajoux, commune du Jura, qui avait pris les devants la semaine dernière en décidant d'associer ses citurennes à la gestion de la commune.

maine demière en décidant d'associer ses ci-toyennes à la gestion de la commune.

A Soleure, le droit de vote en matière can-tonale a été refusé par 20 304 non contre 14 990 oui. Le droit en matière communale a recueilli 16 684 oui contre 18 595 non. Les Soleurois ont donc presque reconnu à leurs compagnes une maturité suffisante pour une responsabilité limitée...

## LES DROGUES ET LEURS EFFETS

C'est un sujet d'actualité. Le numéro de juillet 1967 de l'Organisation mondiale de la santé est consacré aux drogues. A Liège, cinq cafés se sont ouverts dans les dix derniers mois, qui vendent quasi ouvertement de la drogue et des produits anticonceptionnels. L'Organisation mondiale de la santé donne deux définitions de la drogue :

« Toute substance dont on fait un emploi abusif dans des buts autres que médicaux. »

« Toute substance opérant chez l'homme un changement dans son comportement, ses pensées, ses sensations. »

7968

- N° 83

pensées, ses sensations. »

Il existe de nombreuses drogues. Nous allons rapidement les étudier.

- 1. L'opium et les opiacées (héroîne). Ils calment la douleur, l'anxiété, la peur et toutes les sensations. Ils agissent donc sur notre vie sensible, mais ils ont deux effets capitaux: vie sensible, mais ils ont deux ettets capitaux: effet de tolérance, il faut toujours des doses plus grandes et le morphinomane arrive jusqu'à prendre 500 fois la dose qui était nécessaire au début. Effet de dépendance: on ne peut plus se passer de la drogue sans en être malade: elle devient un véritable esclavage, et tous les moyens sont alors bons pour avoir de la drogue. avoir de la drogue.
- 2. Cannabis a beaucoup de noms différents: marijuana (cigarette), chanvre indien, kif, dagga, hachisch. Son effet principal est de libérer l'individu de son self-contrôle, ce qui peut entraîner la violence, les crimes, les accidents; les soldats et les bandits premnent des drogues avant l'action.
- 3. La coca est un très grand excitant. Elle développe toutes les facultés, mais en même temps, elle fait croire à celui qui en prend

#### Communiqué de l'Administration du journal

Un grand nombre de nos fidèles abonnés ont payé leur abonnement pour 1968 et nombreux sont ceux qui nous ont envoyé Fr. 10.—. Qu'ils en soient très chaudement remerciés, car ce supplément de Fr. 2.— nous permet de mieux baucler nes comptes

de mieux boucler nos comptes.

Les rappels aux retardataires vont partir au début de mars.

Comme chacun le sait, les frais postaux sont en forte augmentation aussi aimerions-nous éviter d'envoyer un trop grand nombre de remboursements. Tous ceux qui payeront leur abonnement sans tarder faciliteront notre travail.

#### SOMMAIRE:

- Page 2: Les effrayants progrès de la publicité.
- Page 3: Première présidente de tribunal de Suisse. Page 4: Dans nos universités. Les divorcées et la perte de la retraite.
- Page 5: La perforeuse

que l'entourage est hostile, et il contre-atta-

- 4. Les hallucinogènes sont les plus récents. Vous avez tous en particulier entendu parler du LSD, qui donne des sensations extraordi-naires de beauté, de couleurs, d'illusions, mais qui ensuite donne l'impression à l'individu de n'être plus lui-même. Îl a perdu sa personna-lité pour s'intégrer à l'entourage et c'est extrêlité pour s'intégrer à l'entourage et c'est extrè-mement angoissant; le retour à la normale est très difficile. On risque de ne plus réin-tégrer sa propre personnalité totalement, d'où des déséquilibres nerveux. Et il est intéres-sant de penser que ceux qui conseillent le LSD veulent supprimer la raison et l'intelli-gence pour développer au maximum les émo-tions.
- 5. Les amphétamines sont beaucoup plus courantes. Elles sont un stimulant, elles mobilisent l'énergie pour un temps bref mais elle épuisent l'organisme. Ce sont des gaspilleurs d'énergie et, à fortes doses, elles aug-mentent l'agressivité des individus.
- 6. L'alcool sous toutes ses formes est éga-lement un excitant. Il procure, comme vous le savez, soit une euphorie soit une déperssion, la perte du self-contrôle, d'où les accidents d'auto (on veut épater la fille à côté de soi), d'où l'agressivité, d'où la désintégration de la volonté et l'épuisement nerveux. Il a de plus des effets toxiques et on peut arriver au delirium tremens ou à la cirrhose du foie.
- delirium tremens ou à la cirrhose du toie.

  7. Citons encore les barbituriques à hautes doses et les tranquillisants, qui sont une recherche constante vers le calme, vers la disparition de l'anxiété. Il faut réfléchir que pour beaucoup de gens, prendre des tranquillisants c'est éviter de s'attaquer à la racine de leurs problèmes, de s'attaquer à la cause de la dépression, de l'anxiété et de l'angoisse, et je crois que vous ne vous rendez pas compte de la quantité extraordinaire de tranquillisants utilisés chaque jour en Europe et en Amérique. Des millions de francs sont dépensés chaque jour pour cela. pensés chaque jour pour cela.
- 8. Le café est également un excitant. Beau-coup de gens « carburent » au café et boivent un à deux litres de café fort par jour. Et après on s'étonne qu'ils aient des dépressions ner-
- veuses!

  Le tabac est aussi un excitant; je pense que le tabac est souvent une compensation.

  Et puis, il faut bien entendu parler du
- 8. Sexe. La recherche de la jouissance sexuelle conduit automatiquement à la recherche de nouvelles sensations sexuelles. Et cherche de nouvelles sensations sexuelles. Et comme pour la drogue, il faut des doses toujours plus grandes. Et c'est ainsi qu'on arrive 
  à toutes les perversions sexuelles. Il en faut 
  toujours plus. Et je crois qu'il faut savoir 
  qu'on n'est pas constitutionnellement, forcément un homosexuel, et que ce sont bien souvent les conflits dans la première enfance qui 
  déterminent cette homosexualité. Beaucoup 
  d'entre vous connaissent l'étude du sociologue 
  anglais Unwin. Il a étudié 80 civilisations différentes de l'antiquité jusqu'à nos jours. Et il férentes de l'antiquité jusqu'à nos jours. Et il s'est aperçu que ces civilisations passaient toutes par trois stades :

Premièrement la création, la formation de la civilisation, qui nécessite une grande éner-

gie de la part de tous les individus qui forment la société; elle correspond toujours à des règles de morale extrêmement strictes : virginité de la femme avant le mariage, puniton très sévère de l'adultère. Puis, deuxième stade, la société s'épanouit. Cela entraîne la recherche de tous les conforts, de tous les plaisirs, d'où le relâchement des règles sexuelles et, par le fait qu'il en faut toujours plus, ce relâchement des règles sexuelles aboutit à la débauche sexuelle qui, elle-même, entraîne la décadence de la société. Car toute l'énergie de la société est passée dans le sexe. Et c'est le troisième stade. Et c'est le troisième stade

Et c'est le troisième stade.

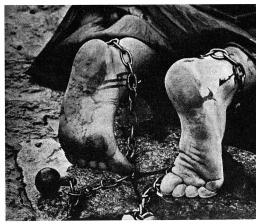
Cette étude a été menée scientifiquement par ce sociologue. Il est intéressant de noter que ce dernier a été si étonné de ses propres conclusions, qui montraient que la maîtrise du sexe était la condition nécessaire de l'énergie de l'individu et de la construction d'une société qu'il a été obligé de repenser sa propre vie.

societe du li a été oblige de repenser sa pro-pre vie.

L'excès de l'utilisation du sexe, quel qu'en soit la modalité, solitaire, à deux ou à plu-sieurs, est un gaspillage d'énergie et conduit à l'épuisement nerveux.

(Suite en page 5)

# 1968: Année des droits de l'homme



Nul ne sera tenu en esclavage

Les droits de l'homme découlent de l'aspiration croissante de l'humanité à une vie digne et civilisée qui permette à chaque être humain de jouir du respect et de la protection

digne et civilisée qui permette à chaque être humain de jouir du respect et de la protection dus à sa personne.

Pour marquer le vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé à l'unanimité de faire de 1968 l'Année internationale des droits de l'homme. Nous autres Suissesses avons de la peine à nous associer sans arrière-penée à cet anniversaire car nous attendons toujours que le suffrage universel soit établi chez nous et que la Suisse puisse signer la Convention des droits de l'homme qui proclame l'égalité de la femme et de l'homme en matière de vote, d'élection à des organismes publics, de nomination à des postes officiels et d'exercice de fonctions publiques.

Cependant, si l'on confronte l'idéal proclamé par la Convention avec la réalité, on voit qu'il y a encore bien à faire. Aucun pays, même le plus développé, ne peut se targuer de satisfaire à toutes les exigences de la Déclaration des droits de l'homme...